

Nouvelles activités professionnelles des inhalothérapeutes

La Régie vous informe que des changements effectués au système de communication interactive en pharmacie (CIP) entrent en vigueur le **19 juillet 2018**. Ces changements s'appliquent aux transactions du régime public d'assurance médicaments (RPAM) ainsi qu'à celles du régime public d'assurance automobile (RPAA).

Le Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un inhalothérapeute (RLRQ, chapitre M-9, r. 6) entre en vigueur le **19 juillet 2018**. Il a pour but de permettre à un inhalothérapeute de prescrire un médicament pour la cessation tabagique, sauf la varenicline et le bupropion.

Pour plus de détails sur les conditions cliniques et les modalités professionnelles qui s'appliquent, consultez le site de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, au www.opiq.qc.ca/.

Instructions de facturation

Lorsque le pharmacien soumet une ordonnance dont le prescripteur est un inhalothérapeute, il doit fournir les renseignements relatifs à l'ordonnance et au service professionnel rendu :


- Le type de prescripteur doit correspondre à 59;
- Le numéro de prescripteur doit correspondre aux 6 chiffres du numéro d'inscription à la Régie (97XXXX).

Messages relatifs au prescripteur 59

CODE	LIBELLÉ DU MESSAGE	MESURE
D3	Prescripteur non admissible	Le message est généré lorsque le prescripteur n'est pas admissible à prescrire à la date du service.
PA	Médicament ***** non permis pour le type de prescripteur	Le message est généré lorsque le médicament facturé n'est pas autorisé pour le prescripteur à la date de service. Cette validation est effectuée pour les transactions du RPAM seulement.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs 1 888 883-7427

Télocopieur

Québec 418 528-5655
Ailleurs 1 866 734-4418

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)